

Les Echos de Crossey

Bonnes fêtes
de fin d'année
à toutes
et tous !



DOSSIER CENTRAL
La place du village

Saison Culturelle : 2 spectacles pour petits et grands



le 28 février à la salle des fêtes

Rappel Règlementation sur l'entretien et l'élagage des arbres



Accueil des nouveaux arrivants, c'est reparti !



• Edito

L'année 2014 est bien finie, année très difficile qui n'a pas procuré beaucoup de satisfactions. Si je dois, cependant, en citer une, ce sera le résultat des élections municipales. Vous avez élu une nouvelle équipe pour gérer et administrer notre commune, encore merci pour votre confiance.

Sur le plan national, l'actualité de 2014 a tourné autour de plusieurs grands projets contestés par des minorités. Hier les élus étaient choisis pour orienter les politiques, décider, faire des choix. Aujourd'hui les citoyens votent moins et des groupes de pression, des contestataires professionnels s'attribuent le droit d'imposer leur diktat au mépris des règles élémentaires qui régissent une démocratie. Je suis pour le principe de la démocratie participative mais attention de ne pas aller trop loin. Les institutions de la République sont aussi des « Zones A Défendre ».

Vous le savez, les liqueurs de Chartreuse ont choisi de construire leur nouvelle usine à Entre-Deux-Guiers. Ce n'est pas une bonne nouvelle pour le Pays Voironnais même si les touristes viendront toujours à Voiron pour visiter les caves et acheter à la boutique. Le choix ne s'est hélas pas fait sur des considérations techniques mais sur l'affectif et l'histoire des moines de Chartreuse. Dans ce cas, pourquoi avoir demandé au Pays Voironnais de monter un dossier pour accueillir la nouvelle usine sur notre territoire ? Nous aurions admis et compris que la décision n'était pas négociable.

2015 sera une année électorale : en mars l'élection départementale et en décembre une élection régionale. Il faudra un sursaut citoyen pour prévoir un avenir à nos enfants et petits-enfants. Les instituts de sondage annoncent des tendances inquiétantes pour la Démocratie. L'Europe entière sera très attentive aux résultats des urnes.

Le cœur de notre village va devenir très vite « un grand chantier » : en janvier débiteront les travaux de la place du centre bourg ; l'ex bâtiment de la coiffeuse sera démolé et ensuite commencera la construction des 21 logements prévus. La circulation risque d'être parfois délicate : nous devons être patients.

Les premières approches économiques montrent un léger mieux concernant la croissance. La croissance est synonyme de confiance et la confiance permet de regarder plus haut et plus loin. La France et l'Europe ne vont pas si mal que cela. Les médias nous montrent chaque jour que sur cette Terre des femmes et des hommes sont en souffrance : restons lucides.

Vos élus vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015 dans le Pays Voironnais.



**Cérémonie des vœux aux habitants de la part de Monsieur le maire et de son Conseil Municipal
SAMEDI 24 JANVIER 2015 - SALLE DES FETES - 11 h 30**

• Mairie

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Ysée SEBAUX née le 14 octobre 2014 à Voiron
- Lili JULIEN-BINARD née le 14 octobre 2014 à Grenoble
- Simaë REGAZZONI né le 22 octobre 2014 à Voiron
- Maxime SURIN né le 31 octobre 2014 à Grenoble



ENFANTS NES EN 2011 RENTREE DES CLASSES 2015

Pour les enfants nés en 2011, merci de vous faire connaître en mairie ou au 04 76 06 00 11 au plus tard le 1er février 2015.

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION SUR L'ENTRETIEN ET L'ELAGAGE DES ARBRES ENTRE PROPRIETES PRIVEES

Vos plantations peuvent occasionner des troubles anormaux sur les terrains voisins et ces derniers sont en droit d'exiger de faire cesser ces troubles, même dans le cas où vous auriez respecté les distances de plantation.

Exemples pouvant être considérés comme troubles anormaux ou excessifs :

- Les racines d'arbres qui détériorent les revêtements de sol du voisin, son chemin d'accès.
- Les feuilles qui provoquent des nuisances : gouttières, canalisations bouchées.
- Les pertes continues d'ensoleillement tout au long de l'année causées par des arbres persistants.

1. Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice.

2. Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice.

3. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire.

4. L'obligation de la taille d'une haie peut être reportée à une date ultérieure, pour effectuer cette dernière durant une période propice.

Dans le cas où les branches de l'arbre du voisin se trouvent sur votre propriété, les fruits tombés naturellement de ces branches vous appartiennent. Si ce sont des ronces ou brindilles qui avancent, vous avez le droit de les couper vous-même à la limite de la ligne séparative.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez consulter les articles 671, 672 et 673 du code civil.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous habitez à Saint-Etienne de Crossey depuis 2013, faites-vous connaître en mairie : nous vous inviterons à un pot d'accueil au printemps.

VOUS AVEZ 16 ANS, VENEZ EN MAIRIE VOUS FAIRE RECENSER

Cette première démarche des jeunes est une obligation légale à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire. Se munir d'une pièce d'identité, du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement sera délivrée et devra être conservée précieusement. Elle sera réclamée pour toute inscription à un examen ou concours. Elle sera également demandée pour s'inscrire à une auto-école en vue de la préparation du permis de conduire.

2

• Mairie

SAISON CULTURELLE : SPECTACLES POUR PETITS ET GRANDS SAMEDI 28 FÉVRIER À LA SALLE DES FÊTES

Par la compagnie Raymond et Merveilles : Guy PRUNIER (parole et chant) et Marion CORDIER (chant et accordéon).

15h30 LE MIROIR ET LE COQUELICOT

Conte et chansons –
A partir de 3 ans – Tarif unique 5€
Raymond, enfant solitaire se raconte une histoire chaque soir ou plutôt, invente pour son doudou, un feuilleton qui met en scène Hortense la souris, gardienne des nuits de Georges le géant. Une histoire à tiroirs où l'on côtoie des êtres fantastiques... Et au fil des nuits et des jours, l'histoire de Raymond, avance, elle aussi.



20h30 SILENCES A TOUT ROMPRE

Musique et chants
Adultes et ado – Tarif unique 5 €
« Que cherche-t-on quand on part en voyage ? Sait-on toujours ce que l'on veut faire découvrir à ceux que l'on invite ? (...) La lecture des nouvelles d'Yvo ANDRIC m'a fait l'effet d'un voyage. Je ne savais pas encore ce que j'allais y trouver. (...) Je savais qu'une grande part de réalité m'échappait... » Guy PRUNIER.



LEGALISATION DE SIGNATURE

Conditions

La légalisation d'une signature sert à authentifier la signature d'actes par une signature officielle.

La mairie ne peut pas traiter les documents en langue étrangère qui ne sont pas accompagnés d'une traduction française.

Obtention de la légalisation

La personne intéressée doit s'adresser en mairie de son domicile et présenter la pièce à légaliser accompagnée d'une carte d'identité ou un passeport sur lesquelles figure sa signature. Un justificatif de domicile peut-être demandé.

À défaut de pièce d'identité ou passeport, la personne souhaitant obtenir la légalisation de sa signature doit être accompagnée de deux personnes témoins, munies de leurs pièces d'identité et d'un justificatif de domicile.

Le maire ou la personne qui le remplace, effectuera la légalisation de la signature apposée en sa présence.

CYRANO DE BERGERAC JEUDI 29 JANVIER A 19H30 A LA MC2 DE GRENOBLE

Tarifs : 18 € et 12 €

Textes :

Edmond ROSTAND

Mise en scène :

Georges LAUDAUDANT



CONSCRITS DE LA CLASSE 59

Ce 21 novembre dernier par une belle journée, à l'initiative de Mme Thérèse BURRIAT, les conscrits de la classe 59 se sont réunis et ont fêté leur 75ème anniversaire au restaurant " Les 3 biches " de Miribel-les-Échelles.

Ont participé à cet événement de gauche à droite sur la photo : M. Luigi MARTORANA, Mme MARTORANA, Mme CHALEYSSIN, M. René CHALEYSSIN, M. Gilbert BURRIAT, Mme Aline FAYOLLE, M. André FAYOLLE, Mme Thérèse BURRIAT, M. Philippe BOUFFAROUPE, Mme Suzanne GALLIN, M. Guy GALLIN, M. Pierre CHAR-RAT, Mme Paulette CHARRAT, Mme Hélène BLATTMANN, M. Guy BLATTMANN.



Crédit photo : Guy BLATTMANN

• DOSSIER : 2014 / 2020 UN NOUVEAU CENTRE BOURG A L'HORIZON !

Notre cœur de village est en pleine évolution et vous vous posez sans doute des questions.

Au fur et à mesure des bulletins municipaux, nous allons vous tenir au courant de la progression des travaux qui sont sur le point de démarrer.

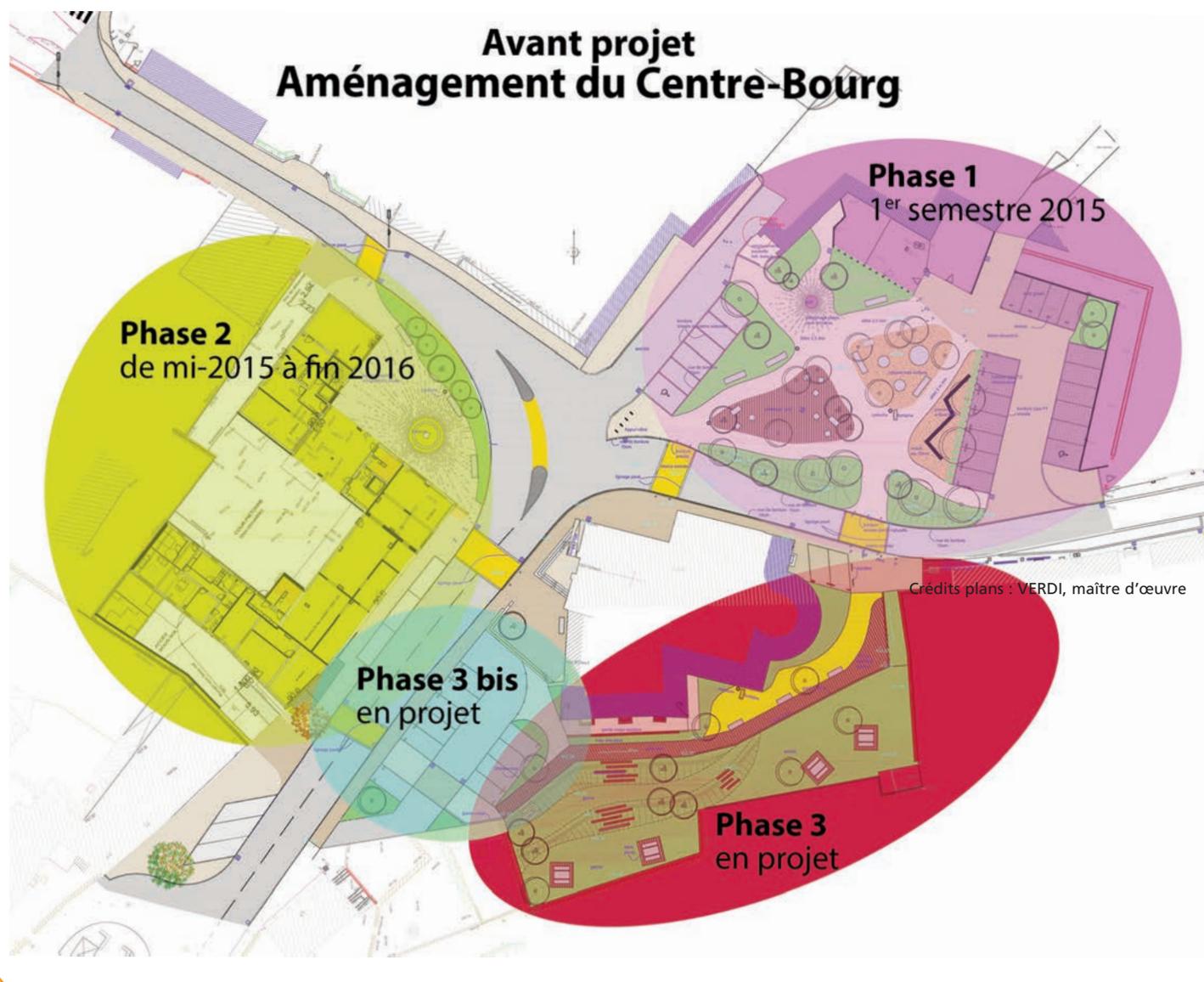
Un petit rappel :

Le projet de rénovation du centre bourg a été préparé par les équipes municipales successives au travers d'achats de bâtiments et de parcelles (maison Fagot, ancien Vival, maisons Granger et Berthet ...)

En 2009, une étude de faisabilité est engagée avec la participation de certains d'entre vous à un travail de réflexion sur le sujet dans le cadre d'ateliers de concertation.

En 2013, après un travail administratif et technique de longue haleine, un avant-projet concernant l'aménagement global du Centre Bourg voit enfin le jour.

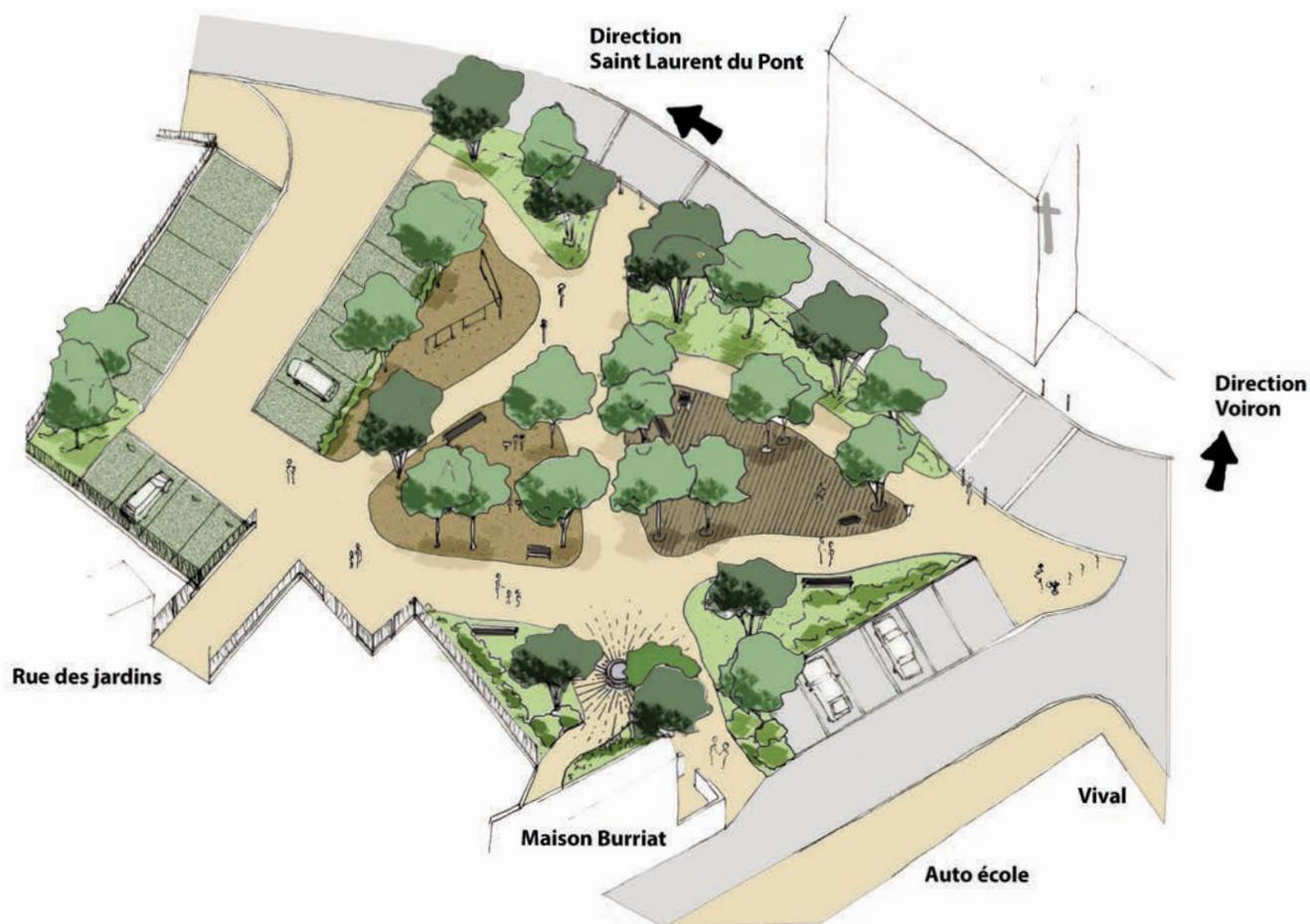
Quatre grands secteurs sont définis ainsi que la réorganisation des voiries. Plusieurs phases de travaux sont donc planifiées.



• Dans ce numéro : FOCUS SUR LE « SECTEUR FAGOT »

L'idée de départ était de créer une place de village qui « aère » le centre bourg. Le choix s'est porté sur une place paysagée qui puisse constituer un petit « poumon vert » et une liaison entre l'arrière du bourg et le cœur du village. Le tout permettant une circulation sécurisée des pétons au travers d'un espace de promenade et de rencontre.

AVP - AXONOMETRIE PLACE FAGOT



COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE CROSSEY - AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG - ILLUSTRATIONS - ATELIER VERDANCE - FEVRIER 2014

PLANNING DES TRAVAUX

- Début 2014 : démolition de la maison Fagot
- Printemps 2014 : validation du projet
- Décembre 2014 : début de la phase opérationnelle : début des travaux
- Juin 2015 : fin des travaux sur la Place

• Du côté des associations

ARTZIMUT DANSE CONTEMPORAINE JONGLERIE



Bonne année 2015 à tous !

Et au programme pour bien commencer l'année :

Une séance découverte danse contemporaine adulte, **lundi 12 janvier de 19h15 à 20h30** (gratuite et ouverte à tous).

Un deuxième temps de danse à partager en famille avec un atelier parent/enfant, **samedi 31 janvier de 10h30 à 12h** (ouvert à tous les enfants d'âge compris entre 4 et 7 ans accompagnés d'un adulte).

Pour tout renseignement, contactez-nous :
artzimutons@free.fr / 07 82 05 84 39

OYEZ, OYEZ BRAVES GENS ! SOIREE JEUX AEJ : samedi 31 janvier



à partir de 16h à Saint-Aupre

L'AEJ convie la populasse au « **tournoi de la vieille branche** » initié par le Comte de La Rossetière. L'issue du dit tournoi, verra l'élection d'un vainqueur au digne titre de : « Grand protecteur suprême de la jeune Pousse » !

RDV est donné à la Taverne du Troll Rieur, nommée familièrement la salle des fêtes.

Moult animations seront proposées tout au long de l'après-midi : Jeux à gogo (adresse, stratégie, rapidité...) à disposition & jeunes taverniers pour vous servir.

Sans oublier le traditionnel banquet partagé...

THEATRE STAGE D'IMPRO ADULTES / ADOS SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 MARS 2015 DE 10H À 17H À LA SALLE DES FÊTES



« Les Pommes Dauphines » (troupe de théâtre amateur de Saint-Etienne de Crossey) organisent un stage d'impro pour adultes et ados, animé par Alain FERT, comédien professionnel de la Ligue 1Pro38 à Grenoble.

L'approche du jeu théâtral permet aux stagiaires :

- d'appréhender d'autres facettes de leur personnalité,
- de peaufiner leur capacité d'écoute,
- de découvrir le jeu théâtral selon des techniques largement éprouvées,
- de développer et consolider leur confiance en eux.

Tarif pour le week-end : 80 € (repas tiré du sac).

Pour une inscription ou tout autre renseignement vous pouvez contacter : Isabelle HURE - 181 chemin du Bouillat - 38960 Saint-Etienne de Crossey - 06 07 34 05 00 - isabelle.hure@cegetel.net
Versement par chèque à l'ordre des Pommes Dauphines (ou en espèces)

Tenue décontractée conseillée. Attention le nombre de places est limité !

VENTE DE BRIOCHES SAINT GENIX, TARTES AU SUCRE ET GALETTES FRANGIPANE JEUDI 22 JANVIER 2015



Au marché de Saint-Etienne de Crossey devant la mairie (l'après-midi) et sur la place des écoles de 15h45 à 18h30. Réservation possible au 04.76.55.33.84 ou à direction.les.zebulons@live.fr
Bon de commande disponible en mairie.

PUCIER DU SOU DES ECOLES



**Le pucier du Sou Des Ecoles aura lieu
le dimanche 8 février 2015 à la salle des fêtes.**

C'est l'occasion de faire le ménage de printemps dans votre maison et de faire de bonnes affaires dans la bonne humeur !
Renseignements et réservations au 04 76 55 33 54 aux heures de repas.



DYNAMIQUE GYM

Les membres du bureau de Dynamique Gym vous souhaitent une excellente année 2015 sous le signe du sport mais aussi de la coopération, du plaisir partagé et bien sûr de la santé.

Notre association se porte bien puisqu'elle compte 240 membres. Parmi eux beaucoup sont adhérents depuis plusieurs années. Nos animateurs sportifs de qualité nous sont également fidèles et nous les en remercions.

Cette année va être marquée par le retrait du bureau de notre président Michel CHOQUET qui s'est beaucoup investi pour le succès et l'essor de Dynamique Gym. Il a réussi à en faire une association moderne, bien vivante et plurielle. Nous le remercions pour son investissement.

Valérie VOORSPOELS membre active du bureau, l'a quitté en novembre 2014 pour des raisons professionnelles. Merci pour son énergie et le temps qu'elle nous a donné.

Les cinq membres du bureau restants, tous bénévoles font appel à votre sens de la coopération pour venir étoffer ses rangs. Votre bonne volonté, votre soutien mais aussi vos compétences de base en informatique seront appréciées : l'entraide facilite la gestion de l'association.

Marie-Hélène – Correspondante Communication

<http://dynamiquegym-crossey.over-blog.com/>

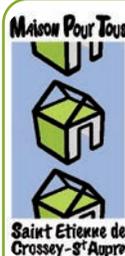
<http://jogging-crossey.over-blog.com/>

Contact : Michel 06 71 26 41 33



Création photo : Dynamique Gym

• Du côté des associations



MPT : UNE NOUVELLE ANNEE BIEN DEMARREE !

La vie de la MPT se poursuit tranquillement, les élèves ont pris leur rythme de croisière et chacun continue de s'épanouir dans son activité !

Nous déplorons cependant le fait que très peu d'adhérents se soient déplacés pour notre assemblée générale... Une trentaine de personnes présentes !

Nous espérons vous voir plus nombreux pour les futurs événements de la MPT, notamment la soirée du **7 mars 2015 à la salle des fêtes** qui sera l'occasion de faire se rencontrer les différents adhérents de la Maison Pour Tous ! Mais aussi les non adhérents !

Alors surveillez notre site internet pour connaître prochainement le thème !

Côté Hip Hop, la motivation des jeunes filles du dernier groupe mais aussi de Céline, le professeur a permis d'ouvrir un cours supplémentaire afin de permettre aux plus grandes un cours plus long et donc plus de temps pour répéter !

Nous sommes ravis de voir que nos adhérents s'investissent dans leurs différentes activités et en demandent même encore plus !

Tous les membres de la Maison Pour Tous vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2015 qui a débuté depuis peu !

SKI NORDIQUE CHARTROUSIN

Le plaisir de la marche en raquettes... Ponctué d'activités ludiques (biathlon, luge, etc.). En famille ou entre amis... Dans le très joli cadre hivernal de la Chartreuse...

C'est le RALLYE RAQUETTES : le 22 février 2015.



Parcours ludiques avec activités

1^{er} départ 10h
Dernier départ 11h

Sur place :
- Location de raquettes possible
- Restauration légère et chaude



Avec la participation du site de La Ruchère

www.ski-chartreuse.com/snc/sncvoironqui@gmail.com
04 76 35 47 15

RAM L'ENVOI



La réunion d'information, animée par Florence ESTORNEL et Eve POCROT, a lancé le début de cette nouvelle année : professionnels, parents et élus ont pu échanger sur les différents projets et formations proposés. Cette année, secourisme, analyse de la pratique, ateliers cuisine, journée nationale des assistantes maternelles seront au programme.

En mai 2015, l'association ET COLEGRAM nous rejoindra sur les temps collectifs pour clore notre projet Récup' !

Lors de nos temps collectifs, nous nous retrouvons toujours autour de jeux libres (construction, dinette, voitures, animaux, poupons...) où les enfants font connaissance ou se redécou-

vrent. Puis, au fil des saisons, les animatrices proposent des activités à thème.

Ce 1^{er} trimestre, pour la semaine du goût, les enfants ont cuisiné des roses des sables et pour fêter Noël, ils ont décoré une boule pour accrocher au sapin de Noël de la maison. A cette occasion, les animatrices ont animé un spectacle de marionnettes créées par les assistantes maternelles et les enfants. Ce temps fort s'est terminé autour d'un goûter festif.

Pour l'heure, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2015 !

Et pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les animatrices ou consulter notre site www.crechelenvol.org et notre blog blog.ramlenvol.org



406, route d'Orgeoise
38500 Coublevie
Tél : 04.76.07.86.92
ramilenvol@orange.fr



AS CROSSEY TENNIS DE TABLE : BILAN 1^{ère} PHASE EN CHIFFRES ET RESULTATS

104 licenciés en fin de saison et 9 équipes.

En septembre, la plupart des anciens et des jeunes ont renouvelé leur adhésion et le club a aligné en championnat 7 équipes de 4 joueurs + une équipe loisirs !

Les entraînements jeunes, dirigés de main de maître par Alain BOURDARIAT et son « staff » (Gérard FOURMON et Alphonse LAG) attirent chaque mardi et vendredi une trentaine de jeunes qui progressent de façon remarquable et intègrent les équipes de pré régionale et de 1^{ère} division avec succès !

En individuels, Q. LAPIERRE et M. LAMOUREUX évoluent en pré nationale depuis 3 tours !

Enfin, en pré régionale, on espérait beaucoup de l'équipe 1 qui jouait la montée à Bourgoin ! Malheureusement, la courte défaite 6/8 (alors qu'il suffisait d'un nul pour monter !) scelle le destin malheureux de cette formation qui restera donc en Pré régionale pour la 2^{ème} phase ! C'est la 3^{ème} fois consécutive que la montée est ratée. Mais les jeunes s'aguerrissent et la prochaine sera la bonne ! A n'en pas douter ! Gardons l'espoir !

Résultats du MATCH PING à Crossey le dimanche 8 décembre où 100 joueurs ont occupé le gymnase sur 24 tables (le + gros centre de l'Isère !) les jeunes stéphanois ont brillé :

2 vainqueurs : Z. BONNETERRE en poussins et L. GARAVEL en cadets / 2 médailles d'argent, 2 de bronze + 8 places d'honneur avec médailles et 16 engagés en tout ! PAS MAL non ?

Le 2^{ème} tour de cette compétition aura lieu à Crossey le dimanche 18 janvier (matin) et le 3^{ème}, le 15 mars à Crossey aussi !

A noter que le club s'est vu décerner le label d'accueil en juin 2014, pour 4 ans, par la ligue RHONE ALPES récompensant la qualité de l'encadrement, de la prise en charge de tous les licenciés, la qualité de l'équipe dirigeante : 10 clubs Isérois seulement sont labellisés...

Ce qui doit nous rendre optimistes, c'est que des jeunes ont rejoint le club (des filles en particulier). On espère qu'à l'avenir les pratiquants se feront encore plus nombreux. L'encadrement au club est remarquable : garçons et filles, adultes sont les bienvenus et aussi ceux qui veulent seulement du loisir.

Contact : armand.perrin@wanadoo.fr 04 76 06 04 06 / 06 86 18 54 18

LES DATES DU CHAMPIONNAT à domicile ou en déplacement :

17 et 31 janvier

28 février, 7, 14 et 28 mars, 11 avril



A. PERRIN, président

• Bassin de vie et Pays Voironnais

CADRES SENIORS BENEVOLES : POUR LES CADRES A LA RETRAITE

Aux cadres à la retraite ou préretraite, cadres commerciaux, administratifs, ingénieurs, l'association Cadres Séniors Bénévoles (CSB), offre l'opportunité de mettre leurs compétences professionnelles au service des :

- étudiants des écoles et universités : pour les préparer à la vie professionnelle.
- porteurs de projets de création ou de reprise : pour les aider à préparer leur projet.
- jeunes entreprises : pour les aider à définir et réaliser un projet de développement.

Si vous avez un peu de temps disponible et si vous avez envie de rester actif et utiles aux autres :

Informations à www.cadres-seniors.com

Contact au 04 76 04 76 54 ou par contact@cadres-seniors.com et cadres-seniors-2@orange.fr



LA MAISON DE L'EMPLOI AU SERVICE DE VOTRE RECHERCHE D'EMPLOI !

Implantée à Voiron, la Maison de l'Emploi est ouverte à tous les habitants du Pays Voironnais qui peuvent y trouver un accueil personnalisé, une première information sur les aides et outils disponibles, une orientation vers le partenaire le plus adapté... Tout cela en coordination permanente avec le site Pôle emploi de Voiron.

Avec à disposition :

- des espaces cyber bases ouverts en libre-accès tous les après-midi (sauf le mercredi) avec des ordinateurs pour consulter les offres d'emploi, envoyer ses candidatures, mais aussi contacter des employeurs par téléphone... Et si vous n'êtes pas familier avec l'outil informatique, un conseiller est là pour vous aider. Des relais emploi de proximité existent aussi à Rives, Tullins, Voreppe, St Geoire en Valdaine.

- un partenariat avec 480 employeurs, et des outils pour connaître les secteurs et les entreprises qui recrutent.

- un portail internet sur l'emploi et la formation avec des informations sur l'ensemble des ressources et services disponibles :

www.emploi-paysvoironnais.org

La Maison de l'Emploi conseille et accompagne également les jeunes de

16 à 25 ans pour leur

entrée dans la vie active. Elle leur propose pour cela différentes actions pour trouver un emploi :

- un accompagnement individuel avec un conseiller.
- une mise en relation avec les entreprises de son réseau : accès aux offres d'emploi, rencontres avec des professionnels, visites d'entreprises...
- des ateliers de recherche d'emploi : aide pour la rédaction de CV et lettres de motivation, prospection, préparation à l'entretien d'embauche.

Contact : Laetitia DECOTTERD – Responsable du Pôle Accueil Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan – 40 rue Mainssieux – CS 80363 – 38516 Voiron cedex - Tél. : 04 76 93 17 18 - Fax : 04 76 93 17 72

www.emploi-paysvoironnais.org



ENQUETE PUBLIQUE

Dans le cadre de la **révision du Schéma de Secteur**, une enquête publique a été ouverte.

Un registre est à disposition du public dans toutes les mairies du territoire ainsi qu'au siège du Pays Voironnais.

Des permanences du commissaire enquêteur auront lieu :

- le lundi 12 janvier de 10h à 12h en mairie de Voiron
- le lundi 19 janvier de 16h à 18h en mairie de Chirens
- le lundi 26 janvier de 10h à 12h en mairie de Saint Geoire en Valdaine
- le lundi 26 janvier de 16h à 18h en mairie de Tullins
- le samedi 31 janvier de 9h à 11h30 en mairie de Rives
- le mardi 3 février de 17h à 19h en mairie de Voreppe
- **le samedi 7 février de 10h à 12h en mairie de Saint-Etienne de Crossey**
- le samedi 14 février de 10h à 12h en mairie de Paladru
- le mercredi 18 février de 9h à 12h au siège du Pays Voironnais, à Voiron

LOGEMENT

Si vous n'êtes pas encore enregistré, vous devez avant tout déposer un dossier pour une demande de logement. Un numéro de dossier vous sera attribué.

Vous cherchez un logement?
Vous êtes en attente d'une proposition de logement social?

Passez à l'action!
Consultez les offres de logements disponibles et déposez votre candidature sur le logement de votre choix

Rendez-vous sur :

- www.pluralis-habitat.fr
- www.opac38.fr
- www.sdh.fr
- www.lpv38.fr

Le Pays Voironnais et les bailleurs sociaux, en partenariat avec l'Etat, le Conseil Général 38 et les communes, expérimentent la location active en 2014.

La location active est une nouvelle façon de rechercher les logements sociaux, qui se base sur le choix des demandeurs.

Une partie des offres de logements disponibles sont visibles sur les sites internet des bailleurs.

Si une offre correspond à vos besoins, vos ressources et vos attentes, vous pouvez choisir de poser une candidature.

Le bailleur étudiera l'ensemble des candidatures selon les critères d'attributions réglementaires, et vous informera.

absise les bailleurs sociaux de l'Isère